

## Adoption du Programme Local de l'Habitat 2020-2025

### **La Communauté d'Agglomération du Centre Littoral a adopté son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2020-2025.**

Le processus d'élaboration de ce document a été entrepris en 2017 à la suite du premier PLH (2011-2017). Celui-ci vient en complément du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), en cours d'adoption.

Le PLH n°2 affirme le rôle de gouvernance de la CACL dans la programmation de la politique locale de l'habitat.

Il a pour ambition de répondre à trois problématiques rencontrées sur le territoire de l'Agglo :

- une production de logements neufs erratique ne répondant pas encore aux besoins des ménages ;
- un parc privé ne favorisant pas l'accession à la propriété et caractérisé par la problématique d'habitat spontané et indigne ;
- un parc social inégalement réparti sur le territoire et en partie inadapté aux besoins des ménages

Ces enjeux seront traités à travers plusieurs axes forts ayant pour objectifs de :

- faciliter les parcours résidentiels en développant une offre de logements plus diversifiée ;
- prévenir et traiter les différentes formes d'habitat spontané ;
- développer une offre d'habitat adaptée pour répondre aux besoins des personnes à tous les âges de la vie ;
- étudier l'opportunité de prendre la délégation de l'aide à la pierre par convention avec l'État

Le PLH prévoit, sur le territoire de l'Agglo, la construction de 2 555 logements par an (soit un total de 15 325 d'ici à 2025) : 1359 en logements aidés (locatif social et accession sociale) et 1196 en logements privés (locatif et accession libres).

# COMMUNIQUE DE PRESSE

05/03/2020

## CONTACTS PRESSE

---

### Eric Lafontaine

Directeur de Cabinet

Tél : 0594 28 91 08 // GSM : 0694 20 78 46

Mail: [eric.lafontaine@cacl-guyane.fr](mailto:eric.lafontaine@cacl-guyane.fr)

### Cynthia-Renée Sagne

Responsable Planification et Développement Social Territorial

Direction de l'Habitat, de l'Aménagement et de la Mobilité

Tél : 05 94 28 94 40 // GSM: 06 94 24 16 19

Mail : [cynthia.sagne@cacl-guyane.fr](mailto:cynthia.sagne@cacl-guyane.fr)

### Stévie Barthelemy

Chargée de communication

Direction de la communication

Tél : 05 94 28 28 28 // GSM : 06 94 40 45 04

Mail: [stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr](mailto:stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr)